Certains députés exercent, en plus de leur rôle habituel, des fonctions particulières :

Président

Il dirige les séances de l'Assemblée, il en administre les services et il la représente, notamment dans ses rapports avec d'autres parlements. Dans l'exercice de ses fonctions, il est assisté de trois vice-présidents.

Chef

Il mène l'action parlementaire de son parti. Le premier ministre est le chef du parti politique qui, à l'occasion d'une élection générale, a fait élire le plus grand nombre de députés. Placé directement en face du premier ministre, le chef de l'opposition officielle est le chef du parti qui compte le deuxième plus grand nombre de députés à l'Assemblée. Le chef du parti qui se classe troisième quant au nombre de députés devient chef du deuxième groupe d'opposition.

Leader

Il agit, auprès de son groupe, comme principal stratège et conseiller en matière de travaux parlementaires.

Whip

Il a pour tâche principale de maintenir l'ordre dans les rangs de son groupe parlementaire de même que la cohésion et la solidarité parmi ses collègues.

L'Assemblée nationale vous accueille

Assistez aux débats !

Les séances de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires sont accessibles au public, à l'hôtel du Parlement de Québec.

Horaire :

L'Assemblée se réunit en séances ordinaires pendant deux périodes de travaux par année, soit :

- à compter du deuxième mardi de février, en travaux réguliers pendant seize semaines, suivies de deux semaines de travaux intensifs;
- à compter du troisième mardi de septembre, en travaux réguliers pendant dix semaines, suivies de deux semaines de travaux intensifs.

Les séances des commissions parlementaires, quant à elles, peuvent se dérouler tout au long de l'année.

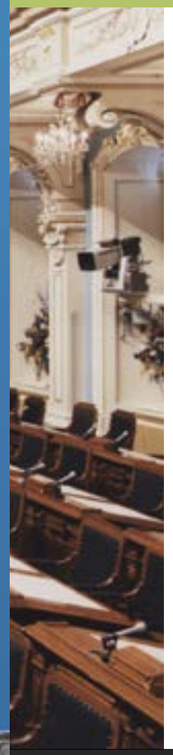

Renseignez-vous aussi sur le travail accompli par votre député à l'Assemblée nationale et en commissions grâce au :

Canal de l'Assemblée nationale

Près de 3 500 heures de travaux parlementaires et d'activités spéciales, tels que capsules informatives sur les expositions, des entrevues et des séries documentaires y sont diffusés annuellement.

Site Internet de l'Assemblée

Ce site Internet présente chacun des députés. On peut aussi y suivre en direct les travaux parlementaires.

assnat.qc.ca

Pour plus de renseignements sur le travail des députés ou sur les activités et services de l'Assemblée nationale, un numéro sans frais :

1 866 DÉPUTÉS

Renseignements généraux : 418 643-7239
Télécopieur : 418 646-4271
Courriel : renseignements@assnat.qc.ca

assnat.qc.ca/mediassociaux

22 novembre 2017

100% BIOGAZ Ecologo
Papier fabriqué au Québec

LES PARLEMENTAIRES DE LA 41e LÉGISLATURE

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

225e ANNIVERSAIRE 1792 2017 DES INSTITUTIONS PARLEMENTAIRES DU QUÉBEC

Message du président de **l'Assemblée nationale**

Crédits : © Heidi Hollinger

J'ai le plaisir de vous présenter les 125 députés qui, chaque jour, vous représentent avec fierté et jouent un rôle de premier plan dans la vie démocratique québécoise.

Le Parlement est un lieu où la pluralité des opinions que nous trouvons dans la société s'exprime en toute liberté. Cela exige, de la part des députés, une volonté de partage, une ouverture d'esprit et une capacité de négociation et de concession mutuelle. Ces femmes et ces hommes engagés débattent, à l'Assemblée nationale, des grands enjeux qui animent notre collectivité. Ces députés traduisent les valeurs et les aspirations des citoyens du Québec.

Je vous invite à visiter votre Assemblée nationale pour mieux comprendre le rôle et le travail des parlementaires et pour participer, vous aussi, à la vie démocratique.

Jacques Chagnon

RÔLES DU DÉPUTÉ

La population du Québec est représentée par 125 députés élus dans autant de circonscriptions.

Qui peut être député ?

Toute personne de citoyenneté canadienne, âgée d'au moins 18 ans, domiciliée au Québec depuis au moins six mois et qui n'est pas soumise au régime de la curatelle ou privée de ses droits électoraux peut se porter candidate à une élection.

Les trois rôles du député :

- Législateur.
- Contrôleur de l'action gouvernementale.
- Intermédiaire entre les citoyens et l'administration publique.

Législateur

L'activité première du député est d'étudier, d'analyser et de voter les projets de loi. Ce rôle se joue en plusieurs étapes, tant à l'Assemblée nationale qu'en commission parlementaire.

Contrôleur

Le député est aussi contrôleur de l'action gouvernementale. Les moyens de contrôle à sa disposition sont nombreux. Soulignons, entre autres, la possibilité de questionner les ministres sur des sujets d'actualité au cours de la période des questions et réponses orales de même que l'étude des activités et de la gestion des ministères en commission. Il intervient notamment durant les consultations publiques en commission parlementaire sur les principaux enjeux de la société.

Intermédiaire

Le député représente ses concitoyens. Chaque semaine, quand il ne siège pas à l'Assemblée, il travaille dans sa circonscription. Il traite les demandes des citoyens qui, par exemple, veulent avoir accès à un programme gouvernemental, désirent faire modifier une loi ou un règlement ou formulent une plainte à l'égard de l'administration publique.

Le député exerce un rôle intermédiaire entre ses électeurs et l'Administration. Il s'assure que sa communauté reçoit sa juste part des programmes publics. Il peut également, au nom d'un groupe, présenter à l'Assemblée une pétition demandant le redressement d'une situation que subit une personne ou une association qu'il considère injuste.

Le député est un agent de développement régional. Il fait valoir les besoins de sa circonscription auprès de l'Administration. Il profite de certains débats, de l'étude des crédits du gouvernement ou de rencontres avec des ministres et des fonctionnaires pour défendre les dossiers de sa circonscription.

Députés de la 41e législature[1]

Philippe Couillard
Premier ministre
Roberval

Jacques Chagnon
Président
Westmount–Saint-Louis

François Gendron
Vice-président
Abitibi-Ouest

Maryse Gaudreault
Vice-présidente
Hull

François Ouimet
Vice-président
Marquette

Jean-François Lisée
Chef de l'opposition officielle
Rosemont

François Legault
Chef du deuxième groupe d'opposition
L'Assomption

Abitibi-Est
Guy Bourgeois

Acadie
Christine St-Pierre

Anjou–Louis-Riel
Lise Thériault

Argenteuil
Yves St-Denis

Arthabaska
Eric Lefebvre

Beauce-Nord
André Spénard

Beauce-Sud
Paul Busque

Beauharnois
Guy Leclair

Bellechasse
Dominique Vien

Berthier
André Villeneuve

Bertrand
Claude Cousineau

Blainville
Mario Laframboise

Bonaventure
Sylvain Roy

Borduas
Simon Jolin-Barrette

Bourassa-Sauvé
Rita de Santis

Bourget
Maka Kotto

Brome-Missisquoi
Pierre Paradis

Chambly
Jean-François Roberge

Champlain
Pierre-Michel Auger

Chapleau
Marc Carrière

Charlesbourg
François Blais

Charlevoix–Côte-de-Beaupré
Caroline Simard

Châteauguay
Pierre Moreau

Chauveau
Véronique Tremblay

Chicoutimi
Mireille Jean

Chomedey
Guy Ouellet

Chutes-de-la-Chaudière
Marc Picard

Côte-du-Sud
Norbert Morin

Crémazie
Marie Montpetit

D'Arcy-McGee
David Birnbaum

Deux-Montagnes
Benoit Charette

Drummond–Bois-Francs
Sébastien Schneeberger

Dubuc
Serge Simard

Duplessis
Lorraine Richard

Fabre
Monique Sauvé

Gaspé
Gaétan Lelièvre

Gatineau
Stéphanie Vallée

Gouin
Gabriel Nadeau-Dubois

Granby
François Bonnardel

Groulx
Claude Surprenant

Hochelaga-Maisonneuve
Carole Poirier

Huntingdon
Stéphane Billette

Iberville
Claire Samson

Îles-de-la-Madeleine
Germain Chevarie

Jacques-Cartier
Geoffrey Kelley

Jean-Lesage
André Drolet

Jean-Talon
Sébastien Proulx

Jeanne-Mance–Viger
Filomena Rotiroti

Johnson
André Lamontagne

Joliette
Véronique Hivon

Jonquière
Sylvain Gaudreault

La Peltrie
Éric Caire

La Pinière
Gaétan Barette

La Prairie
Richard Merlini

Labelle
Sylvain Pagé

Lac-Saint-Jean
Alexandre Cloutier

LaFontaine
Marc Tanguay

Laporte
Nicole Ménard

Laurier-Dorion
Gerry Sklavounos

Laval-des-Rapides
Saul Polo

Laviolette
Julie Boulet

Lévis
François Paradis

Lotbinière-Frontenac
Laurent Lessard

Louis-Hébert
Geneviève Guilbault

Marguerite-Bourgeoys
Robert Poëti

Marie-Victorin
Catherine Fournier

Maskinongé
Marc H. Plante

Masson
Mathieu Lemay

Matane-Matapédia
Pascal Bérubé

Mégantic
Ghislain Bolduc

Mercier
Amir Khadir

Mille-Îles
Francine Charbonneau

Mirabel
Sylvie D'Amours

Mont-Royal
Pierre Arcand

Montarville
Nathalie Roy

Montmorency
Raymond Bernier

Nelligan
Martin Coiteux

Nicolet-Bécancour
Donald Martel

Notre-Dame-de-Grâce
Kathleen Weil

Orford
Pierre Reid

Outremont
Hélène David

Papineau
Alexandre Iracà

Pointe-aux-Trembles
Nicole Léger

Pontiac
André Fortin

Portneuf
Michel Matte

René-Lévesque
Martin Ouellet

Repentigny
Lise Lavallée

Richelieu
Sylvain Rochon

Richmond
Karine Vallières

Rimouski
Harold Lebel

Rivière-du-Loup–Témiscouata
Jean D'Amour

Robert-Baldwin
Carlos J. Leitão

Rousseau
Nicolas Marceau

Rouyn-Noranda–Témiscamingue
Luc Blanchette

Saint-François
Guy Hardy

Saint-Henri–Sainte-Anne
Dominique Anglade

Saint-Hyacinthe
Chantal Soucy

Saint-Jean
Dave Turcotte

Saint-Jérôme
Marc Bourcier

Saint-Laurent
Jean-Marc Fournier

Saint-Maurice
Pierre Giguère

Sainte-Marie–Saint-Jacques
Manon Massé

Sainte-Rose
Jean Habel

Sanguinet
Alain Therrien

Sherbrooke
Luc Fortin

Soulanges
Lucie Charlebois

Taillon
Diane Lamarre

Taschereau
Agnès Maltais

Terrebonne
Mathieu Traversy

Trois-Rivières
Jean-Denis Girard

Ungava
Jean Boucher

Vachon
Martine Ouellet

Vanier-Les Rivières
Patrick Huot

Vaudreuil
Marie-Claude Nichols

Verchères
Stéphane Bergeron

Verdun
Isabelle Melançon

Viau
David Heurtel

Vimont
Jean Rousselle

[1] Mise à jour : 22 novembre 2017